



**Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate**

**CENTRE DE PREVENTION DE LA RADICALISATION MENANT A LA VIOLENCE :
UNE ORGANISATION INDÉPENDANTE, INTÈGRE ET EFFICACE**

Montréal, le 27 octobre 2016 – Le Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence (CPRMV) est une organisation indépendante, intègre et efficace qui assume la tâche délicate d’accompagner les personnes vulnérables face à la radicalisation ainsi que leurs proches. Cette approche préventive plutôt que punitive facilite la réinsertion sociale des individus et permet de mieux comprendre le processus.

Au cours de ses 19 premiers mois d’activités, le CPRMV a tenu des ateliers de formation et de sensibilisation auxquels ont participé 628 personnes. Durant la même période, le CPRMV a répondu à 352 demandes d’assistances qui ont nécessité une intervention sur le terrain, auprès de personnes en situation de radicalisation, de leurs proches ou de leur famille. De ce nombre, 52 cas d’individus en situation de radicalisation ont nécessité une prise en charge et un accompagnement soutenu.

Ce travail est réalisé de façon indépendante, sans requérir la collaboration des forces policières, sauf en cas de danger imminent. Cette manière de procéder est conforme aux protocoles d’intervention élaborés par le CPRMV, de même qu’aux codes de déontologie des différents ordres professionnels engagés dans la prévention de la radicalisation, dont l’Ordre des psychologues et l’Ordre des travailleurs sociaux et thérapeutes conjugaux et familiaux. Le Code de confidentialité du CPRMV s’ajoute aux obligations professionnelles des intervenants dans leur pratique.

En ce moment même, des professionnels interviennent auprès de personnes inquiètes au sujet de la radicalisation, de même qu’auprès de personnes vulnérables face à la radicalisation. Ces interventions se déroulent de façon autonome du pouvoir policier et des mécanismes internes sont en vigueur pour assurer la confidentialité des renseignements personnels. L’entière confidentialité du processus constitue la pierre angulaire de la capacité d’action du CPRMV.

Par ailleurs, le CPRMV regrette qu’un reportage, diffusé au cours des dernières heures par la Société Radio-Canada, soulève des doutes quant à son intégrité sur la base de témoignages provenant d’employés ayant été remerciés dès les premières semaines d’activités de l’organisme. Les allégations d’anciens employés ayant quitté l’organisation depuis 18 mois ne peuvent se substituer aux résultats concrets obtenus par le CPRMV lors de ses interventions dans les communautés.